



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Commandements de la Police cantonale et de Lausanne communiquent :

### **Le bâtiment historique du Grand Conseil vaudois a entièrement brûlé ce matin**

**L'alerte a été donnée à 3h40 ce matin par une patrouille de police-secours. Le feu ravageait déjà une grande partie de la construction au moment où les pompiers ont pu commencer leur travail. Ils n'ont pas pu empêcher la destruction de ce monument historique et ont dû se contenter de protéger les immeubles avoisinant, en particulier le Château St-Maire. Un autre bâtiment abritant des services de l'Etat de Vaud a lui aussi subi des dommages. Personne n'a été blessé.**

Le Conseil d'Etat se dit profondément ému par la disparition de ce symbole historique du Pays de Vaud.

Une patrouille de police-secours a senti vers 3h40 une odeur de fumée sur la place du Château. De la place André Bonnard, les agents ont constaté que le bâtiment était déjà en grande partie embrasé.

Douze hommes et cinq véhicules du service de secours et incendie de la ville de Lausanne sont intervenus dans les cinq minutes suivant l'alerte. Au vu de l'importance du sinistre, l'ensemble des forces professionnelles et volontaires a été mobilisé, soit au total 110 pompiers.

Malgré la rapidité de cette intervention, le bâtiment du Grand Conseil est entièrement détruit. Cet immeuble faisait l'objet d'importants travaux de rénovation, en particulier les façades et la toiture. Une nouvelle charpente venait d'être posée sur la partie Nord (côté château). L'immeuble abritait la salle historique du Grand Conseil vaudois (bâtiment Perregaux) et tout son mobilier. Les travaux de construction ont débuté en 1803 et l'immeuble a été inauguré en 1805. Selon les experts, cette salle était une des mieux conservées de tous les parlements de Suisse. Le sinistre a tout détruit. Par ailleurs, le toit du bâtiment dans lequel se trouve notamment le secrétariat du Grand Conseil et le BIC (pl. du Château 6) est lui aussi sérieusement touché.

La Police cantonale a ouvert une enquête afin de déterminer les causes et

circonstances exactes de ce sinistre. A l'heure actuelle, elle ne privilégie ni n'écarte aucune hypothèse.

Au cours d'un point de presse qui s'est tenu ce matin à 7h, le Conseil d'Etat représenté par MM. Jean-Claude Mermoud, vice-président, et Philippe Biéler, chef du Département des Infrastructures, ainsi que M. Francis Rossier, Président du Grand Conseil, ont fait part de leur très grande émotion après avoir constaté la destruction d'un symbole historique du Pays de Vaud à quelques mois des festivités prévues pour célébrer le bicentenaire du canton.

Prévue à 9h ce matin, la séance du Grand Conseil, qui siège au Palais de Rumine pendant les travaux de rénovation, est maintenue.

L'accès à la Cité ne sera pas possible durant une partie de la journée. Les collaborateurs de l'Administration cantonale travaillant à la Cité sont invités à se renseigner auprès de la Chancellerie aux numéros 021.316.40.44 ou 021.316.40.43

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 mai 2002

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Renseignements pour les journalistes : Jean-Christophe SAUTEREL, responsable presse, communication et relations publiques de la Police cantonale, 021.644.80.22 Christian SECHAUD, officier de presse, Police de Lausanne, 021.315.33.05